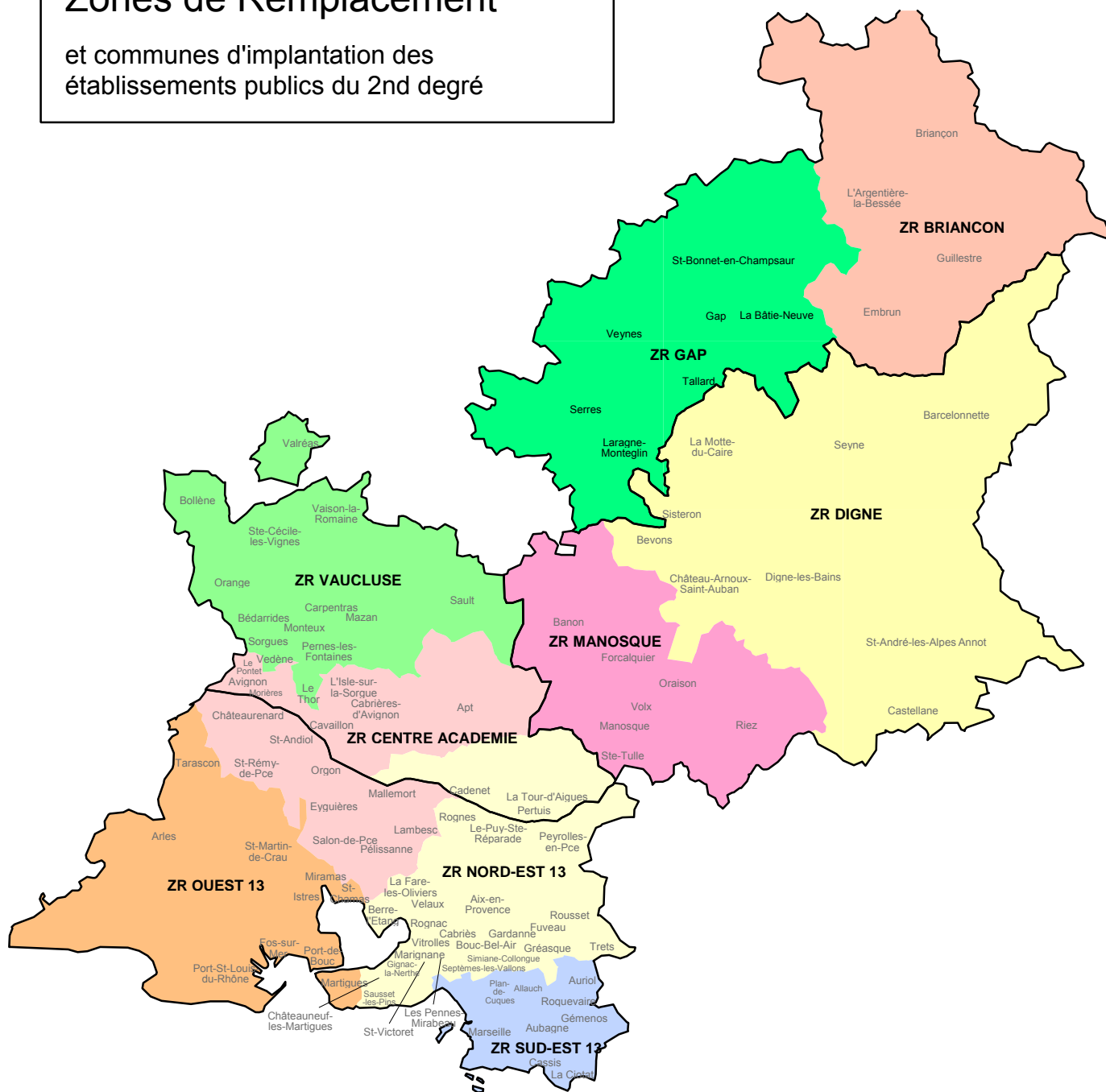
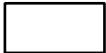


Zones de Remplacement

et communes d'implantation des établissements publics du 2nd degré



 Limite des départements
 Les 9 ZR sont représentées en couleur.
 Sont indiquées sur la carte les communes où est implanté au moins un établissement public du 2nd degré à la rentrée 2018 (CLG, LEGT, LP).

Sources : DIPE, BEA, GeoFla
 Rectorat d'Aix-Marseille DAES Pôle d'aide au pilotage